

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mille Vingt-Six, le cinq juin, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le premier juin par Monsieur **Jean-Claude LABORIE**, son Maire en exercice.

Etaient présents : Martine BOURDARIES, Laurent DECKER, Alain GARRIDO , Jean-Claude LABORIE, Aurore MAUREL, Lara TREGAN, Christian DURAND, Ludovic BOISSONNADE, Jean-Louis CANCIAN, Agnès COULOMBE, Anne de GUERDAVID, Romain MOUISSET, Agnès SPAGNOLI, Bruno TORRES, Louisa BALIT, Pauline GOURIOU, Anthony LLEWELLYN, Anne MILLET, Alain THIVILLON,

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Béatrice REGNAULT représentée par Alain GARRIDO, Btissaim DENIS représentée par Laurent DECKER, Laurent GUINET représenté par Jean-Claude LABORIE, Christelle GENEVE représentée par Lara TREGAN.

Excusé(es) :

Absent(es) :

Secrétaire de séance : Lara TREGAN

La séance est ouverte ce lundi cinq juin à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LABORIE, Maire.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Il est proposé ensuite de désigner le secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Madame **Lara TREGAN** est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 27 avril 2026 à 18 voix pour, 5 voix contre.

Délibération n°043 /2026 : Désignation de délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales :

Il est procédé à l'élection des délégués et des suppléants sachant qu'une seule liste a été déposée.

Noms des délégués proposés :

- Jean-Claude LABORIE
- Anne MILLET
- Alain GARRIDO
- Lara TREGAN

- Christian DURAND
- Christelle GENEVE
- Anthony LLEWELLYN

Nom des suppléants proposés :

- Martine BOURDARIES
- Bruno TORRES
- Anne de GUERDAVID
- Romain MOUISSET

Nombre de votants : 23

Nombre de suffrages exprimés : 23

Résultats obtenus pour la liste de Jean-Claude LABORIE :

23 voix

Questions diverses :

Transport collectif pour les enfants qui veulent aller cet été au centre de loisirs de la Courbe.

Un conseiller municipal de l'opposition a souhaité ajouter le point susvisé dans les questions diverses. Même si Monsieur le Maire précise qu'il a déjà été destinataire d'une demande de rendez-vous par certains parents d'élèves sur ce même sujet et qu'un rendez-vous a eu lieu il y a quelques jours. Monsieur le Maire donne la parole à l'élue concerné.

Celui-ci indique :

- Que le centre de loisirs de Rabastens ne propose pas de garderie,
- Que la fermeture du centre de loisirs de Rabastens pendant 3 semaines en août pénalise fortement les familles,
- Que des parents ont un peu le sentiment d'être oubliés au niveau des structures accueillant des enfants,
- Qu'un bus de transport avait été mis en place en 2021 et que depuis il a été supprimé. Pour quelles raisons ?

Monsieur le Maire rappelle que la compétence scolaire a été transférée à la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et que la mairie n'est donc pas décisionnaire sur ce sujet et qu'en outre, la rumeur consistant à dire que la communauté d'agglomération n'attendrait que l'accord de la mairie est infondée.

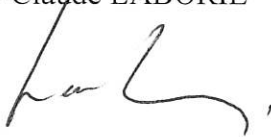
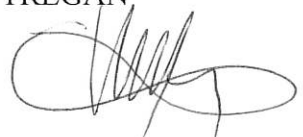
Par ailleurs, Monsieur le Maire précise que le bus mis en place en 2021 n'a pas rencontré le succès espéré et que le coût par enfant a été exorbitant.

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier mandat, la mairie n'a été destinataire d'aucune plainte de parents d'élèves.

Malgré tout, la mairie entend les faits rapportés et les souhaits des parents d'élèves. En conséquence, la mairie s'engage à faire remonter l'ensemble des points relayés lors de ce conseil municipal.

Madame Lara TREGAN, Adjointe et déléguée aux affaires scolaires et périscolaires de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet confirme que ces demandes sont déjà remontées aux services compétents et qu'elles seront traitées en commission scolaire.

La séance est levée à 19h15
Ainsi fait et délibéré le 5 juin 2026.

Signature du Maire, Jean-Claude LABORIE 	Signature de la secrétaire de séance Lara TREGAN 
---	---

